

Le 18 septembre 2003

Institut de Veille Sanitaire  
Département Maladies chroniques et Traumatismes

Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales  
Direction de la Défense et de la Sécurité civiles

## Enquête NOYADES 2003

*Résultats intermédiaires du 1<sup>er</sup> juin au 6 septembre 2003*

L'enquête NOYADES 2003 a été lancée en mai 2003, avec la diffusion de la circulaire interministérielle de campagne contre les risques de noyades. Elle est organisée par l'Institut de Veille Sanitaire et la Direction de la Défense et de la Sécurité civiles (Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales), en lien avec le Ministère des Sports et le Ministère chargé de la Santé.

L'enquête concerne tous les départements et toutes les noyades entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 septembre 2003 dès lors qu'elles ont fait l'objet d'une intervention de secours organisés, et qu'elles ont été suivies d'une hospitalisation ou d'un décès.

Le recueil des données est assuré par les secours intervenant sur place : pompiers, SAMU-SMUR, gendarmerie, police, croix rouge française, CRS, maîtres nageurs sauveteurs, etc. Il est préférable que les fiches arrivent à l'InVS dans un délai court pour permettre un meilleur suivi des informations recueillies.

**On trouvera ci-joint les résultats provisoires établis à partir des fiches reçues au 12 septembre, pour les noyades ayant eu lieu entre le 1<sup>er</sup> juin et le 6 septembre, ainsi qu'une comparaison entre 2002 et 2003 du nombre de décès par noyade accidentelle jusqu'au 24 août.**

Des renseignements peuvent être obtenus :

- à l'InVS : C. Ermanel (01 55 12 53 16), C. Ricard (01 55 12 53 19), Dr B. Thélot (01 41 79 68 50)
- au Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales (Direction de la Défense et de la Sécurité civiles) : C. Martinez-Randé (01 56 04 73 70), F. Lichière (01 56 04 74 16).

# Enquête NOYADES 2003

Résultats intermédiaires du 1<sup>er</sup> juin au 6 septembre 2003  
(fiches reçues au 12 septembre)

## Résultats généraux

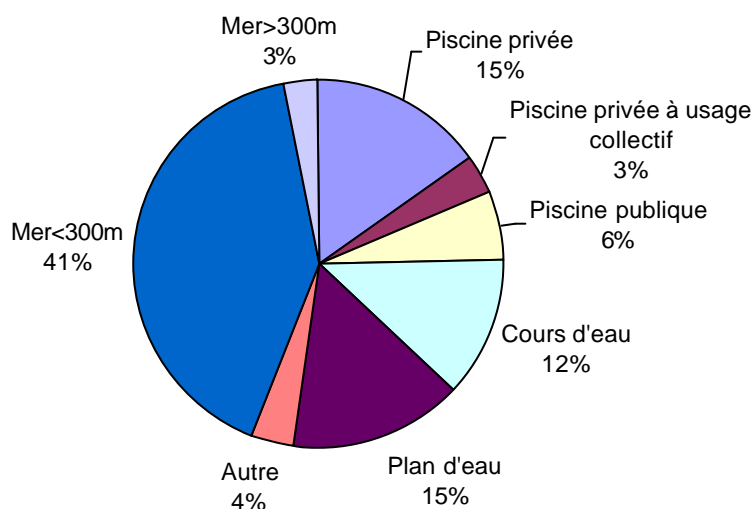
Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 6 septembre 2003, ont été enregistrées **965 noyades** suivies d'une hospitalisation et/ou d'un décès, réparties en :

- 781 noyades accidentelles,**
- 96 noyades intentionnelles** (suicide, tentative de suicide, agression),
- 87 noyades d'origine inconnue**

## Résultats pour l'ensemble des noyades accidentelles

(du 1<sup>er</sup> juin au 6 septembre 2003, suivies d'une hospitalisation et/ou d'un décès)

**Répartition des noyades accidentelles  
selon le lieu**



**Sur les 781 noyades accidentelles enregistrées**, 345 (44%) ont eu lieu en mer, 194 (25%) en piscine (tous types de piscines confondus), 119 en plan d'eau (15%), 95 (12%) en cours d'eau et 28 (4%) dans d'autres lieux (baignoire, bassins ...).

**En mer**, 194 des 345 noyades observées (56%) ont concerné des personnes de 45 ans et plus, dont 112 (32%) avaient 65 ans et plus.

**En piscine**, parmi les 194 noyades, 119 (61%) ont eu lieu en piscine privée, dont 80 (41%) ont concerné des enfants de moins de 6 ans.

**En cours d'eau**, 27 (28%) des 95 noyades ont concerné des personnes de 25 à 44 ans.

**En plan d'eau**, 30 (25%) des 119 noyades ont concerné des personnes de 25 à 44 ans.

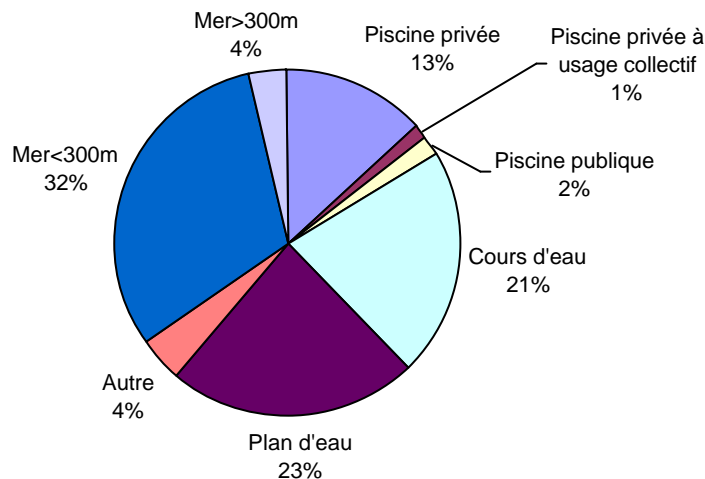
## Résultats pour les noyades accidentelles suivies de décès

(du 1<sup>er</sup> juin au 6 septembre 2003) :

Parmi les 781 noyades accidentelles, **313 (41%)** ont été **suivies de décès**, dont :

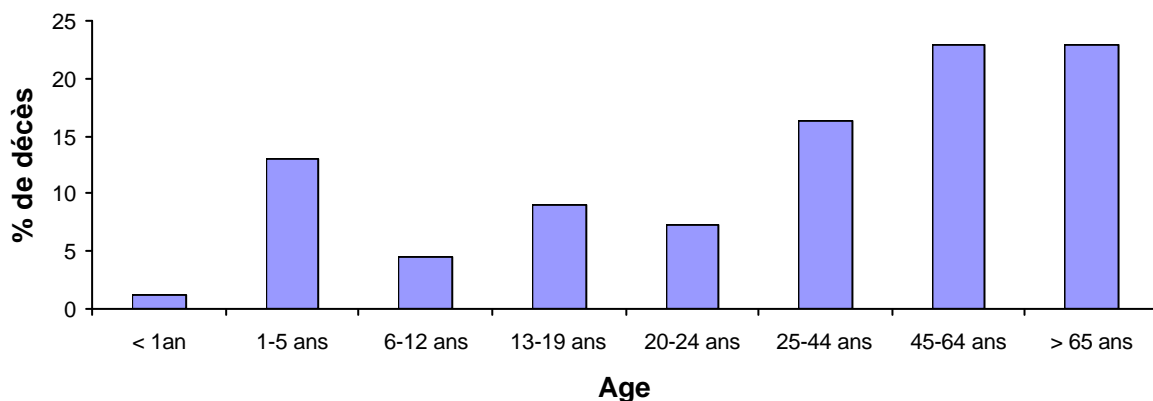
<b>mer</b> : 109 décès	= 32% des noyades accidentelles en mer
<b>plan d'eau</b> : 73 décès	= 61% des noyades accidentelles en plan d'eau
<b>cours d'eau</b> : 67 décès	= 71% des noyades accidentelles en cours d'eau
<b>piscine</b> : 51 décès	= 26% des noyades accidentelles en piscine
<b>autres lieux</b> : 13 décès	= 46% des noyades accidentelles dans d'autres lieux

### Répartition des noyades accidentelles suivies de décès, selon le lieu



Sur les 119 noyades accidentelles en piscine privée, 42 ont été suivies d'un décès, dont 25 ont concerné des enfants de moins de 6 ans. Par ailleurs, il y a eu 27 noyades accidentelles en piscine privée à usage collectif, 4 ont été suivies de décès, dont 2 ont concerné des enfants de moins de 6 ans.

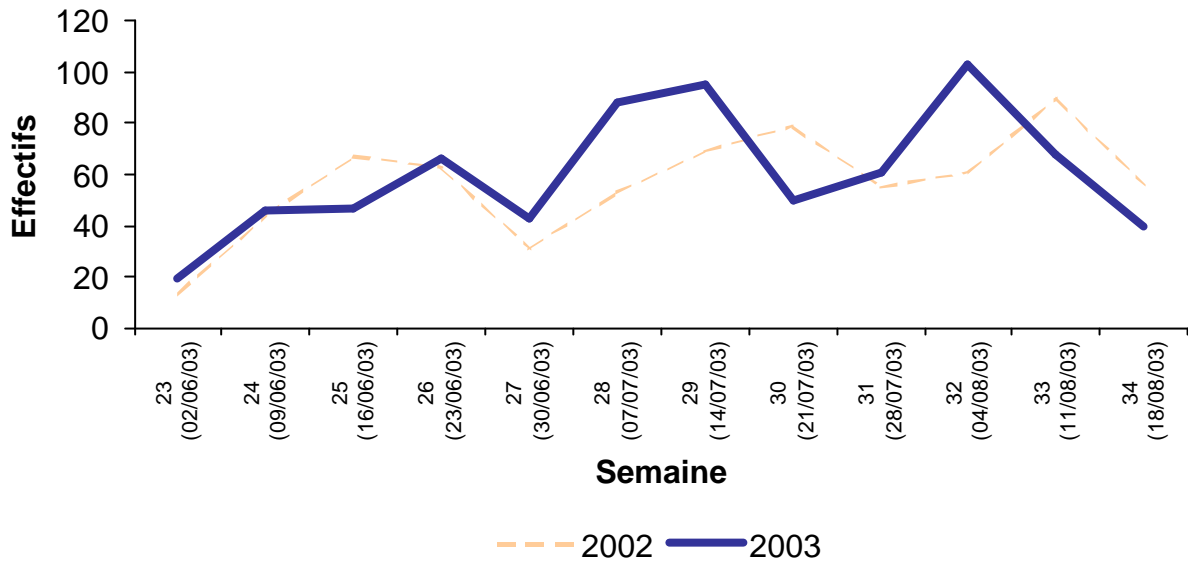
### Répartition des noyades accidentelles suivies de décès, selon l'âge



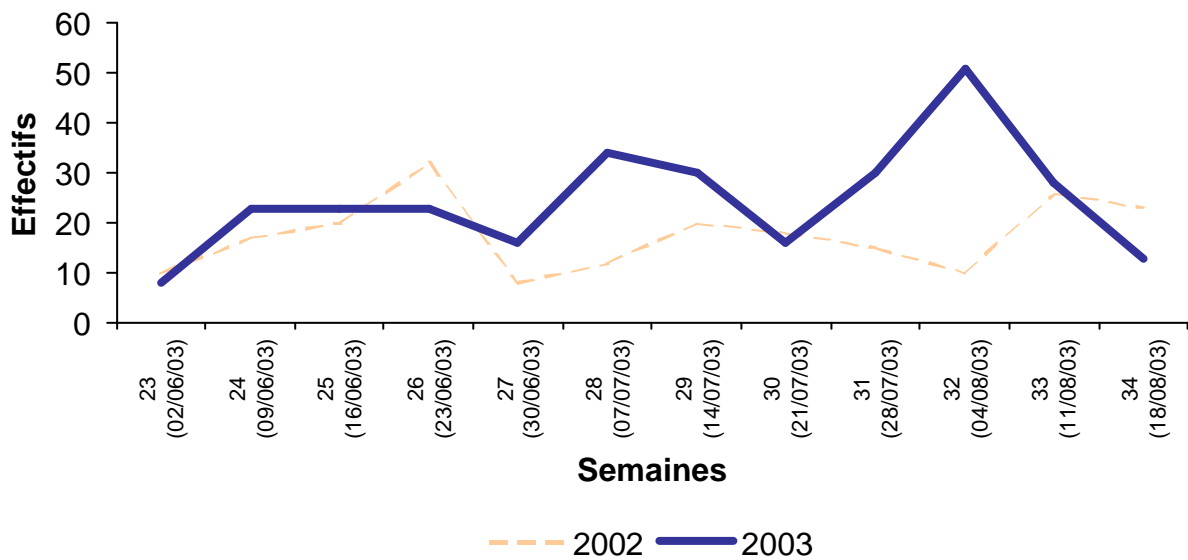
# Comparaison des noyades accidentelles entre 2002 et 2003

du 1<sup>er</sup> juin au 24 août (fiches reçues au 12 septembre) :

**Comparaison de la répartition hebdomadaire des noyades accidentelles entre 2002 et 2003**



**Comparaison de la répartition hebdomadaire des noyades accidentelles suivies de décès entre 2002 et 2003**



### Répartition par lieu des noyades accidentelles jusqu'au 24 août :

	2002	2003	% augmentation
mer	337(49%)	301(42%)	-11%
cours d'eau	100 (16%)	91(13%)	-9%
plan d'eau	82 (12%)	115 (16%)	+40%
piscine	140 (20%)	186 (26%)	+33%
autres lieux	30 (4%)	23 (3%)	-23%
<b>Total</b>	<b>689</b>	<b>716</b>	<b>+4%</b>

### Répartition par lieu des noyades accidentelles suivies de décès jusqu'au 24 août :

	2002	2003	% augmentation
mer	72(34%)	102(33%)	+42%
cours d'eau	62 (29%)	63(22%)	+2%
plan d'eau	38 (16%)	72 (24%)	+89%
piscine	32 (15%)	50 (17%)	+56%
autres lieux	8 (4%)	9 (4%)	0%
<b>Total</b>	<b>213</b>	<b>296</b>	<b>+39%</b>

Toutes noyades accidentelles confondues (qu'elles aient ou non été suivies de décès) on constate une augmentation globale de 4% entre 2002 et 2003, résultat de variations très contrastées selon le lieu de la noyade : +40% en plan d'eau et +33% en piscine, contre -11% en mer et -9% en cours d'eau.

Pour les noyades accidentelles suivies de décès, on constate une augmentation importante : +39% entre 2002 et 2003, soit +83 décès. Cette augmentation est particulièrement marquée en plan d'eau (+89% : +34 décès), en piscine (+56% : +18 décès) et en mer (+42% : +30 décès).

L'augmentation des décès est surtout due au noyades survenues entre le 30 juin et le 17 août. Des analyses complémentaires sur les données consolidées de l'ensemble de la période prévue pour l'enquête (1<sup>er</sup> juin au 30 septembre), prenant en compte la répartition géographique de survenue des décès par noyade, seront nécessaires pour déterminer le lien éventuel avec la canicule.

-----